ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 86305

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant les nouvelles mesures pour sécuriser les parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Le CESE préconise de réduire le non-recours aux droits en mettant fin à l'empilement des dispositifs locaux et nationaux, ainsi qu'en développant l'éducation aux droits sociaux ou en valorisant et développant le travail social et l'accompagnement socio-professionnel, en simplifiant les demandes d'aides (CMU-C, ACS, bourses étudiantes). Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 86305
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 août 2015, page 5838
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)